



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

DÉCLARATION DU MOUVEMENT DE LA PAIX

Le Mouvement de la Paix participe aux commémorations des bombardements d'Hiroshima et Nagasaki des 6 et 9 août 1945

Résumé : Ces deux dramatiques explosions aux conséquences humanitaires effroyables et toujours présentes, nous ont fait entrer dans la folie mortifère de la dissuasion nucléaire. En 1945 Hiroshima a ouvert une nouvelle période historique caractérisée par la possibilité volontaire ou par erreur d'une apocalypse atomique menaçant la survie de l'humanité. L'anniversaire des bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki permettra de réaffirmer, dans de nombreuses villes en France et dans le monde, l'urgence de l'action et la possibilité de gagner la mise en œuvre du Traité d'interdiction des armes nucléaires adopté à l'ONU le 7 juillet 2017. Ce traité déjà signé par 74 Etats et ratifié par 24 entrera en vigueur après 50 ratifications.

Ces deux dramatiques explosions aux conséquences humanitaires effroyables et toujours présentes, nous ont fait entrer dans la folie mortifère de la dissuasion nucléaire.

Aujourd'hui, l'arsenal nucléaire mondial représente 5000 mégatonnes de puissance. C'est une énergie du même ordre de grandeur que celle dégagée par les éruptions des super volcans qui ont bouleversé la vie sur terre, et fait disparaître la plupart des espèces.

Plusieurs scientifiques de renom ont estimé que nous sommes au cœur de l'anthropocène, une nouvelle ère de l'histoire géologique qui pourrait être dénommée ainsi parce que c'est l'activité humaine qui aurait été le principal acteur des modifications géologiques de la planète. Au-delà du débat scientifique, force est de constater que la manière dont se sont développées les activités humaines a abouti à affecter l'ensemble de la planète, allant donc au-delà de seulement certains écosystèmes, à « réchauffer » le climat, à assécher des mers, détruire la biodiversité, créer de nouveaux "continents de plastique". Par ailleurs, en 1945 Hiroshima a ouvert une nouvelle période historique caractérisée par la possibilité volontaire ou par erreur d'une apocalypse atomique menaçant la survie de l'humanité.

Il n'y a pas de solutions militaires aux maux de l'humanité. Pourtant, c'est au nom de la "sécurité" qu'a été constitué cet arsenal nucléaire et qu'aujourd'hui les dépenses militaires et parmi elles, celles dédiés aux armes nucléaires, continuent de croître inconsidérément.

Les survivants des bombardements atomiques, les hibakushas, n'ont eu de cesse de témoigner de leurs souffrances et de militer pour qu'aucun être humain n'ait un jour à subir de tels bombardements.

Heureusement, depuis 2017, un traité d'interdiction des armes atomiques a été adopté à l'ONU. Ce traité, qui interdit de « mettre au point, mettre à l'essai, produire, fabriquer, acquérir, posséder ou stocker des armes nucléaires...de transférer des armes nucléaires ou accepter le transfert d'armes nucléaires, d'employer ou menacer d'employer des armes nucléaires », est à même de faire disparaître de la panoplie des dangers que l'humanité doit affronter, le danger des armes nucléaires.

Parce que nous n'avons qu'une seule planète, que le danger des armes nucléaires peut et doit être éliminé, la France doit signer puis ratifier le traité d'interdiction des armes nucléaires (Tian)*.

L'anniversaire des bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki permettra de réaffirmer, dans de nombreuses villes en France et dans le monde, l'urgence de l'action et la possibilité de gagner la mise en œuvre du Tian comme le prouve le fait que 74 Etats l'ont déjà signé et 24 l'ont ratifié.

L'élimination de ces armes de destruction massive ouvrira de nouvelles perspectives pour la lutte pour la construction de la Paix et l'émergence d'une culture de la paix.

Le Mouvement de la Paix, 5 août 2019

(*) Le traité entrera en vigueur dès sa ratification par 50 états. 24 l'ont déjà fait, et 74 l'ont signé.